



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

---

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 23  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 28

---

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 mars 2024

**Présents** : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Éric SIGURE, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Jean-Luc BERNARD, Jany POULIN, Léa DUMAS, Benoît COQUAND, Denis CHARRON, Dimitri HERVELET et Éric PERENNES.

**Absents excusés** :

Philippe MAUGUIN, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Yann GRISON, ayant donné pouvoir à Maël DIONG,  
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Denis CHARRON.

**Absents** :

Guillem LEROUX.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h25

Secrétaire : Maël DIONG

### FINANCES

#### DL.24.052 - Demande de subvention (DETR/DSIL) dans le cadre du projet d'aménagement de l'ALSH Gabriel PAHAUT

**Christian DUMAS expose** :

La présente délibération a pour objet de permettre à Monsieur le Maire d'Ingré de solliciter une subvention de la part de la ville à l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ou au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour le projet de l'aménagement de l'ALSH Gabriel PAHAUT.

**Article 1<sup>er</sup>** : La ville d'Ingré a décidé de procéder à un réaménagement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Gabriel PAHAUT. Ce projet fait suite aux demandes du personnel et des élus de pouvoir disposer d'accès réaménagés répondant mieux aux besoins actuels :

- Création ou suppression de cloisons intérieures afin de mieux organiser les espaces ;
- Réfection d'un préau et pose d'ombrières pouvant permettre la sortie des jeunes à l'extérieur en toutes conditions météorologiques ;
- Amélioration acoustique ;
- Réfection de sols ;
- Cheminement ;
- Installation d'un conteneur permettant du stockage.
- 

Les études et consultations des entreprises ont été finalisées en février et les choix des entreprises réalisés en mars 2024. Les travaux se réaliseraient entre avril et juin. La fin des travaux du projet est fixée à septembre 2024.

Ce projet est éligible aux dotations DETR/DSIL.

**Article 2** : Le coût prévisionnel du projet est de 166 666,67€ HT.  
La demande de subvention porte sur un montant de 58 000,00 €.

La commune n'a pas prévu de solliciter un financement complémentaire par un autre partenaire institutionnel.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	Montant H.T.	%
<b>DEPENSES :</b>		
ETUDES	8 800 €	
TRAVAUX	157 866,67 €	
<b>Total des dépenses :</b>	<b>166 666,67 €</b>	
<b>RESSOURCES :</b>		
DETR-DSIL	58 000,00 €	35,00 %
Autofinancement :	108 666,67 €	65,00 %
<b>Total des ressources :</b>	<b>166 666,67 €</b>	

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'adopter le projet d'aménagement de l'ALSH Gabriel PAHAUT pour un montant de 200 000 € TTC (soit 166 666,67 € HT) ;
- D'adopter le plan de financement ci-dessus ;
- De charger Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités (notamment le dépôt de dossier).

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 27 mars 2024

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

**28 MARS 2024**

Publication le :

**28 MARS 2024**

Notification le :

**28 MARS 2024**



Le Maire

Christian DUMAS

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin Sylvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_24_052
Objet :	<b>Demande de subvention au titre des dotations d'équipements des territoires ruraux (DETR) / dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) dans le cadre du projet d'aménagement de</b>
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-27 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.1 - Demandes de subvention.
Identifiant unique :	045-214501694-20240327-DL_24_052-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20240327-DL_24_052-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.24.052 - FIN - Dde subvention -DETR - DSIL- projet d'aménagement de l'ALSH Gabriel PAHAUT.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20240327-DL_24_052-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	309.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 mars 2024 à 15h44min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 mars 2024 à 15h44min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 mars 2024 à 15h44min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 mars 2024 à 16h00min39s	Reçu par le MI le 2024-03-28